

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **De Malm Optique S.A. en liquidation, Lausanne**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 03.09.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **25.10.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* M. Jean-Félix de Malm, rue des Remparts 10, 1814 La Tour-de-Peilz
6. *Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Perrin, Zahnd, Habs, Notaires
1002 Lausanne
(00650964)